DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
Arrondissement de Marseille

MAIRIE D'AURIOL
13390

Tél.: 04-42-04-70-06
directiongenerale@mairie-auriol.fr
Secrétariat Direction Générale
et de l'Assemblée Délibérante

REPUBLIQUE FRANCAISE

Auriol, le 22 juin 2020

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020 A 15 HEURES

Étaient Présents : MM MIQUELLY Véronique, ALLOUCHE Jean-Paul, RAFFAELLY Sandrine, MOLARD Jean-Jacques, ESPOSITO Cécile, SOSCIA Roger, LEGENDRE Céline, BOUILLY Armand, RESSEGUIER Anne-Marie, CHARRA Denis, CAMOUS Richard, MILARDO Jean-Louis, HENRY Christine, RETOR Régine, POURCHIER Claude, BRUNET Denis, BELLON Marie-Dominique, MAUNIER Nicole, VIGNE Jérôme, BOISSY Frédérique, CORDEAU François, PEREZ Sophie, BRULEY Laurence, GARCIA David, VALLEE Anne-Marie, DI MAGGIO Manon, POURCHIER Gabriel, BARBAROUX Guy, OF Eric, GIRAUD Danièle, REY Daniel, AL MHANA Laurence, KHOUANI Nadia.

* * *

Madame GARCIA Danièle, Maire sortant a donné lecture de son discours reproduit ci-dessous :

« En tout premier lieu, je tiens à remercier Lucienne MARTIN, notre Maire Honoraire pour sa présence. Lucienne fut élue en 1973, elle s'est investie, dévouée pendant 28 ans pour l'intérêt de la commune et le bien-être de ses habitants. Aussi, permets-moi de t'exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance pour tout ce que tu as accompli pour notre magnifique commune. Merci beaucoup, Lucienne.

Depuis plus de deux mois maintenant, la France est confrontée à une période inédite devant faire face avec le coronavirus à une crise sans précédent.

Notre époque n'avait jamais connu un tel fléau. Aussi, bien que depuis le 11 mai, notre département soit classé en vert, nous devons faire preuve de vigilance pour ce déconfinement, car le virus est toujours aux aguets.

C'est pour cette raison, qu'aujourd'hui, pour la première fois, le conseil municipal a lieu dans le Gymnase municipal pour tenir compte des mesures sanitaires en vigueur. Comme vous pouvez le constater, nous sommes allés au-delà de la norme imposée pour la distanciation, afin que le conseil municipal d'investiture se passe dans de bonnes conditions.

En ce samedi 23 mai 2020, la commune d'Auriol va avoir un nouveau Maire, une nouvelle équipe municipale.

Mesdames, Messieurs, vous avez su emporter l'adhésion de nos concitoyens et devenez donc leurs représentants.
La fonction d'élu(e) municipal(e) est une charge captivante, mais difficile. Elle exigera de vous un grand engagement et dévouement pendant six ans, car gérer les affaires de la commune constitue, certes, une tâche passionnante et prenante, mais aussi délicate. C'est un immense travail et investissement qui vous attendent.
Toutefois, je suis persuadée que vous saurez relever ce défi avec brio, parce que vous aimez, toutes et tous, notre belle commune d'Auriol.
Vous serez, heureusement, secondés dans votre tâche par l'équipe du personnel communal qui a toujours fait preuve d'une grande compétence et d'une efficacité remarquable. Je formule, ainsi, le vœu que cette coopération dans le travail perdure, dans la même entente et le même état d'esprit, et ce, pour l'intérêt de notre chère commune.
Enfin, je souhaite que chacun d'entre vous sache s'épanouir et révéler le meilleur d'elle et de lui-même dans ses nouvelles fonctions.
Je sais, parce que je vous ai vu à l'œuvre durant ces deux mois de confinement, que vous agirez pour le bien et dans l'intérêt de tous, sans esprit partisan et à toujours respecter les grands principes de notre République que sont la liberté, l'égalité et la fraternité.
Je vous souhaite bonne route ! »
Puis, **Madame GARCIA Danièle** a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection municipale du dimanche 15 mars 2020 :

- Inscrits : 9 504
- Votants : 4 077
- Suffrages Exprimés : 3 915
- 5 % des suffrages exprimés : 196 voix
- Majorité absolue : 1 958 voix.

- La liste « AURIOL ENSEMBLE », présentée par Madame Véronique MIQUELLY, a obtenu : 2 474 voix, soit 63,19 % des suffrages exprimés et 27 sièges.
- La liste « AGIR POUR AURIOL 2020 », présentée par Monsieur Daniel REY, a obtenu : 1 441 voix, soit 36,81 % des suffrages exprimés et 6 sièges.

Ont été proclamés élus, le 15 mars 2020, au 1er tour :
- de **la liste « AURIOL ENSEMBLE »** : MME MIQUELLY Véronique, M. ALLOUCHE Jean-Paul, MME RAFFAELLY Sandrine, M. MOLARD Jean-Jacques, MME ESPOSITO Cécile, M. SOSCIA Roger, MME LEGENDRE Céline, M. BOUILLY Armand, MME MAUNIER Nicole, M. GARCIA David, MME RESSEGUIER Anne-Marie, M. POURCHIER Claude, MME RETOR Régine, M. CHARRA Denis, MME HENRY Christine, M. VIGNE Jérôme, MME VALLEE Anne-Marie, M. POURCHIER Gabriel, MME BRULEY Laurence, M. BRUNET Denis, MME BELLON Marie-Dominique, M. CAMOUS Richard, MME BOISSY Frédérique, M. MILARDO Jean-Louis, MME DI MAGGIO Manon, M. CORDEAU François, MME PEREZ Sophie.
- de **la liste « AGIR POUR AURIOL »** : M. REY Daniel, MME GIRAUD Danièle, M. BARBAROUX Guy, MME KHOUANI Nadia, M. OF Eric, MME AL MHANA Laurence.

Enfin, **Madame GARCIA Danièle a** appelé **Monsieur CAMOUS Richard**, doyen d'âge, afin que ce dernier assure la présidence de ladite séance. Le mandat de maire de **Madame GARCIA Danièle** se termine à cet instant. **Madame GARCIA Danièle** a remercié l'assistance.

Monsieur CAMOUS Richard remercie Madame GARCIA Danièle.
Il ouvre, officiellement, la présente séance en mesurant l'honneur qui lui est donné de présider ce conseil. Il remercie l'ensemble des élus. Il déclare installés dans leurs fonctions, les 33 conseillers municipaux que vient d'énumérer Madame GARCIA Danièle.
Il soumet à l'assemblée délibérante Madame DI MAGGIO Manon comme secrétaire de séance.
Cette désignation a été approuvée par 27 voix pour et 6 abstentions.
Il procède à l'appel nominal des conseillers municipaux :
MME MIQUELLY Véronique, M. ALLOUCHE Jean-Paul, MME RAFFAELLY Sandrine, M. MOLARD Jean-Jacques, MME ESPOSITO Cécile, M. SOSCIA Roger, MME LEGENDRE Céline, M. BOUILLY Armand, MME MAUNIER Nicole, M. GARCIA David, MME RESSEGUIER Anne-Marie, M. POURCHIER Claude, MME RETOR Régine, M. CHARRA Denis, MME HENRY Christine, M. VIGNE Jérôme, MME VALLEE Anne-Marie, M. POURCHIER Gabriel, MME BRULEY Laurence, M. BRUNET Denis, MME BELLON Marie-Dominique, M. CAMOUS Richard, MME BOISSY Frédérique, M. MILARDO Jean-Louis, MME DI MAGGIO Manon, M. CORDEAU François, MME PEREZ Sophie, M. REY Daniel, MME GIRAUD Danièle, M. BARBAROUX Guy, MME KHOUANI Nadia, M. OF Eric, MME AL MHANA Laurence.

1°) <u>Election du Maire</u> :
Madame MIQUELLY Véronique, par 27 voix (scrutin secret à la majorité absolue), a été élue en qualité de **Maire**.

2°) <u>Fixation du nombre des Adjoints au Maire</u> :
Sous la présidence de Madame MIQUELLY Véronique, Maire,
Le Conseil Municipal, par 27 voix POUR liste « Auriol Ensemble » et 6 abstentions liste « Agir pour Auriol 2020 » conformément à l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, a fixé à **neuf le nombre des adjoints au Maire**.

3°) <u>Election des Adjoints</u> :
Sous la présidence de Madame MIQUELLY Véronique, Maire, **Mesdames et Messieurs ALLOUCHE Albert, RAFFAELLY Sandrine, MOLARD Jean-Jacques, ESPOSITO Cécile, SOSCIA Roger, LEGENDRE Céline, BOUILLY Armand, RESSEGUIER Anne-Marie, CHARRA Denis,** candidats de la liste « AURIOL ENSEMBLE », par 27 voix ont été élus **en qualité d'adjoints au Maire** au premier tour, et ce, au scrutin secret à la majorité absolue.

Madame MIQUELLY Véronique, Maire, remet les écharpes et précise qu'il est d'usage que chaque conseiller municipal dise un petit mot mais pour des raisons sanitaires et de durée, cette fois-ci, la parole ne sera donnée qu'à une seule personne de chaque liste. La parole est, ainsi, accordée à la liste « Agir pour Auriol »..

Monsieur REY Daniel intervient : « *Il est toujours de bon ton, dans l'installation du nouveau conseil municipal, de dire que ces élections ont été une compétition, que c'est comme un match de foot. Il y a un gagnant, un perdant ; c'est normal, c'est la règle.*
Je tiens, avant toute chose, à remercier les 1 441 personnes qui ont voté pour nous. Je tiens à leur dire que nous défendrons nos idées d'intérêt communal et nous ferons, au mieux, pour défendre nos idées au sein de ce nouveau conseil municipal.
Je remercie, aussi avant toute chose, l'équipe « Agir pour Auriol ». On a eu une belle campagne, avec un échange d'idées ; c'est la démocratie. On va faire au maximum pour défendre nos idées, sans esprit partisan, toujours en étant positifs.

Il est vrai que cette pandémie du COVID19 a fortement perturbé le scrutin. D'habitude, Auriol est une ville qui vote à plus de 70 %, là, ça a été plutôt l'inverse, il y a eu 60 % d'abstention, c'est un état de fait, on ne peut que le constater.
Je vous avoue que je suis content de l'installation de ce conseil municipal, ça prouve que la pandémie va mieux, qu'on va pouvoir commencer à travailler parce que les jours filent et les échéances sont là ; il faut avancer.
Nous serons toujours une force de proposition sans esprit partisan, en essayant de faire au mieux et, toujours, dans la défense de nos idées d'intérêt général. »

Madame MIQUELLY Véronique : « On vous remercie, Monsieur REY ».

4°) <u>Lecture de la Charte de l'Elu Local</u> -
Madame le Maire a donné lecture de la Charte de l'Elu Local, et ce, conformément à l'article L 1111-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
Le Conseil Municipal en a pris acte.

La séance est close à 16 heures 10.

* * *

Madame MIQUELLY Véronique laisse la parole à **Madame MARTIN Lucienne,** Maire Honoraire, qui lit son discours reproduit ci-après :
« *Tout d'abord Véro, je tiens à te remercier chaleureusement pour m'avoir invitée par l'intermédiaire de Gabriel à cette cérémonie officielle. Tu es, à présent, notre nouveau Maire fraîchement élue et Danièle, notre ancien Maire, te passe le flambeau.*
Auriol bien que resté petit village pendant de nombreuses années fait partie des communes novatrices, modernes et d'avant-garde où les électeurs n'ont pas un esprit étriqué. En effet, depuis presque un demi-siècle, les Auriolais ont décidé de faire le choix d'une femme pour être à la tête de notre beau village en leur faisant confiance. J'ai ouvert le bal, en 1973, en devenant la première femme Maire du département, Danièle a suivi, et toi Véro, tu es la troisième. Nous pouvons être toutes et tous, Auriolaises et Auriolais, fiers de cette confiance accordée aux femmes, situation unique dans le département.
Véro, je tiens à t'adresser mes amicales félicitations, toi l'enfant du Pays, qui a ses racines bien ancrées depuis des générations dans notre terre fertile.
Je t'assure de toute ma confiance, car connaissant ta volonté, ta persévérance, ton sérieux et ton honnêteté, je sais que tu vas encore faire prospérer notre cher village auquel tu es tant attachée.
Bon vent pour cette nouvelle aventure qui s'ajoute à tant d'autres. »

Madame MIQUELLY Véronique remercie Madame MARTIN Lucienne. Cela la touche profondément, ces mots lui vont droit au cœur. Ce qui la touche, c'est la confiance que Madame MARTIN Lucienne lui accorde. Elle continuera à venir la voir et prendre ses conseils très avisés.

Pour conclure, **Madame MIQUELLY Véronique**, Maire donne lecture de son discours reproduit ci-après :
« *Monsieur le Vice-président du Conseil départemental, Mme le Maire honoraire d'Auriol, Mme le Maire sortant,*
Père Philippe,
Chers Auriolais, chers amis, chers collègues,

Le moment que nous vivons aujourd'hui est à la fois un moment fort et un moment singulier... on peut même dire un moment historique, tant les circonstances tout à fait exceptionnelles qui ont marqué ces dernières semaines ont retardé notre installation.
En effet, l'Administration a enfin donné son feu vert pour ouvrir ce premier conseil municipal dédié à l'élection de votre nouveau maire.
Je vous parle depuis le gymnase, dont le vaste espace permet mieux qu'à la salle des fêtes, de respecter les consignes de sécurité visant les rassemblements, pour lutter contre la propagation du Covid-19.
Cette séance du conseil municipal est retransmise en direct sur Facebook.
Malgré l'épidémie, malgré les semaines anxiogènes que nous venons de vivre, l'installation de votre nouvelle équipe municipale s'est faite dans les règles institutionnelles, le respect du processus démocratique, dans le calme et dans la transparence. En tant que votre nouveau maire, j'ai tant de choses à vous dire... Toutefois, les circonstances m'imposent de faire court.
Je voudrais d'abord rendre hommage aux Auriolais qui ont bravé le virus pour venir accomplir leur devoir électoral. Le 15 mars, cela n'était pas si évident, même si nous ignorions encore toute la gravité de la situation. Ces votes se sont déroulés dans la discipline et le respect des consignes de sécurité. Les Auriolais ont montré leur attachement à nos valeurs républicaines, ils ont permis un résultat clair, sans ambiguïté, projet contre-projet.
Je tiens, également, à leur rendre hommage pour l'élan de solidarité dont ils ont fait preuve au cours de ces dernières semaines, notamment pour confectionner des masques au bénéfice de toute la population.
Je voudrais, enfin, remercier chaleureusement les membres de mon équipe pour la campagne qu'ils ont menée à mes côtés, sans compter leur temps, ni leur énergie. Et aussi pour l'engagement total dont ils ont fait preuve après le soir du 15 mars, bien que l'ancienne équipe ait conservé officiellement la charge de gérer la ville en attendant l'installation de la nouvelle.
Je voudrais, en cet instant, m'adresser à mon prédécesseur, ainsi qu'à mes adversaires d'hier.
J'ai contesté souvent les choix de Danièle Garcia, mais je n'ai jamais mis en doute son honnêteté dans sa façon d'agir, selon ses convictions, pour le bien de notre ville.
C'est ainsi que depuis le lendemain de l'élection, nous avons unis nos efforts.
Dès ce jour, et en attendant que nous soyons en charge, Danièle Garcia a associé notre équipe à la gestion de cette crise. Nous avons pris ensemble un certain nombre de décisions urgentes pour protéger et aider les Auriolais dans ces moments difficiles. Nous avons mis en place, avec les services municipaux, un certain nombre de mesures d'aides aux pharmacies de la ville ainsi qu'aux médecins généralistes. Nous avons contacté les commerçants et entrepreneurs de la ville pour les accompagner durant cette crise sanitaire et économique. Nous avons travaillé à la réouverture des écoles, des crèches, du centre aéré. Durant le confinement, nous avons accueilli dans nos écoles les enfants de soignants, des forces, des pompiers, y compris durant les vacances scolaires. Et nous avons lancé une grande opération solidaire pour fabriquer nos propres masques. Nous avons distribué aux Auriolais plus de 15 000 masques, à ce jour.
Et nous avons poursuivi cette collaboration, jusqu'à aujourd'hui, pour assurer la sécurité de nos administrés. Vous en avez été tenus informés sur le site internet de la commune où nous continuons à relayer les informations officielles que nous recevons, mais aussi avec des supports papier déposés chez les commerçants.
Aujourd'hui, c'est à tous les Auriolais que je m'adresse : à ceux qui ont voté pour nous et aux autres.
Je suis le maire de toutes et de tous, et je défendrai les intérêts de chacun avec la même ardeur.
Aujourd'hui, plus que jamais, au vu de la situation sanitaire du pays, l'unité du village et la solidarité sont essentielles.

Nous sommes, à présent, responsables de la direction que prendra cette ville. C'est une responsabilité exaltante mais c'est une lourde responsabilité. Ce mandat démocratique nous engage évidemment à nous mettre au travail très vite, et très fort. Certains membres de notre équipe nouvellement élus ont d'ailleurs largement commencé à échanger avec les chefs de service de la ville par vidéo conférence ou par téléphone au cours de ces dernières semaines.
Je crois fortement que cette élection a été motivée non pas par le rejet, mais par l'espoir. Nous avons levé un espoir – un espoir de changement que nous avons clairement perçu lors de notre longue consultation – et cet espoir, plus que tout, nous donne une très grande responsabilité.
Nous l'avons dit et écrit dans notre programme, il n'est pas question de changer pour changer. Tout ce qui fonctionne bien à Auriol sera poursuivi et développé.
Mais nous avons pris des engagements et nous les respecterons.
Nous en avons pris quatre, au début de cette campagne :

- *être toujours disponibles et à votre écoute,*
- *consulter les Auriolais sur les décisions qui les concernent,*
- *gérer avec rigueur les finances publiques,*
- *préserver l'équilibre entre le développement économique, la transition écologique et le progrès social.*

Outre ces 4 engagements, je veux rappeler quels seront les domaines prioritaires au cours de ce mandat.
- Je serai le maire du développement économique.
- Je serai le maire de l'amélioration des conditions de circulation et de stationnement à Auriol.
- Je serai le maire de l'embellissement de la ville et de l'équilibre entre le béton et les espaces verts.
- Je serai le maire de la transition écologique.
- Je serai le maire de la jeunesse et de l'éducation.
- Je serai le maire de la sécurité et de la propreté.
- Je serai le maire de la solidarité et du vivre ensemble.
- Je serai, enfin, le maire du rayonnement culturel d'Auriol.
Aujourd'hui, 27 membres de la liste Auriol Ensemble sont en place et nous avons élu 9 adjoints.
Chacun de ces adjoints sera disponible pour vous recevoir et pour répondre à vos courriers ou à vos courriels concernant son champ de compétence. Ils seront secondés par des conseillers délégués. À tous, je dis : il n'y a pas de mandat municipal sans proximité.
La première attente de ceux qui nous ont fait confiance c'est que nous soyons à leurs côtés.
Même si nous sommes accaparés par le travail – et c'est déjà le cas avec la gestion de cette crise sanitaire –, nous devrons toujours rester au contact des Auriolais.
Je sais que je pourrai compter sur le dévouement des agents municipaux, sur leur professionnalisme et sur leur expérience. Avec toute mon équipe, nous sommes heureux et fiers de pouvoir travailler bientôt avec leur concours, à leurs côtés, dans le respect des prérogatives et des compétences de chacun.
Pour terminer, je voudrais rappeler à toutes et à tous la responsabilité individuelle et collective qui consiste à respecter formellement les consignes de sécurité en matière de gestes-barrière. Aujourd'hui, nous savons tous que c'est ainsi que nous éviterons un rebond de l'épidémie que personne ne souhaite. Et que nous pourrons bientôt reprendre une vie normale et paisible.
Je voudrais terminer sur une note plus personnelle et remercier tous ceux qui m'ont aidée à être là devant vous aujourd'hui. Tous ceux qui, par leurs conseils avisés, m'ont permis de prendre la bonne direction. Toux ceux qui m'ont soutenue durant toutes ces années, mon équipe d'abord, mais aussi l'ensemble des personnes qui ont travaillé avec nous durant cette campagne, et elles sont nombreuses.

Je ne pourrai pas les citer car la liste est longue mais ils se reconnaitront.
Enfin je voudrais remercier ma famille, mon mari, mes enfants, qui, au cours de ces années, ont compris ma passion pour Auriol et m'ont même encouragée.
Et puis enfin, il y a deux personnes que je voudrais remercier et mettre à l'honneur aujourd'hui, deux personnes qui m'ont transmis ces valeurs de travail, d'honnêteté et de persévérance, deux personnes qui m'ont transmis cet amour pour mes racines auriolaises dont je suis si fière. Vous l'aurez compris, je veux parler de mes parents, que je remercie pour tout ce qu'ils ont fait pour moi. Cette victoire aujourd'hui est votre victoire !
Le 15 mars, les Auriolais se sont exprimés très largement en notre faveur, et contrairement à ce que prétendent certains, notre victoire est incontestable.
Je me tourne maintenant vers mon équipe pour leur dire : mes chers amis, mettons-nous au travail sans plus attendre !
Je vous remercie. »

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le trente juin deux mille vingt.

Le Maire,

MAIRIE D'AURIOL (Bouches-du-Rhône)

Véronique MIQUELLY